

A l'exception de la Nouvelle-Ecosse et de Québec, le soin des aliénés dans tout le " Dominion ", est confié à l'Etat, c'est-à-dire au gouvernement de la province qui en a directement la gestion, et même dans le cas des deux provinces susnommées, les institutions sont soumises à la surveillance des inspecteurs du gouvernement. Dans la Nouvelle-Ecosse, le soin des aliénés est affermé pour une partie aux comtés, et dans Québec il est affermé entièrement aux communautés religieuses, et dans un cas seulement par une compagnie incorporée.

Il y a 18 asiles d'aliénés en Canada, lesquels reçoivent tous de l'aide du gouvernement de la province, et, dans certains cas, des municipalités, et le tableau suivant indique le nombre de patients, etc. :

ASILES D'ALIÉNÉS EN CANADA.

INTERNÉS ET DÉCÈS.

PROVINCES.	Nombre d'asiles.	Année terminée.	NOMBRE DE PATIENTS DANS L'ANNÉE.			Nombre de décès.	Rapport par 100 des décès au nombre total des internés.
			Hommes.	Femmes	Total.		
Ontario, 1900.....	7	Sept. 30..	2,930	2,947	5,877	334	5.68
Québec, 1899.....	5	Dec. 31..	1,753	1,608	*3,545	390	11.00
Nouvelle-Ecosse, 1900...	1	Sept. 30..	247	256	503	26	5.17
Nouveau-Brunswick, 1900	1	Oct. 31..	368	306	674	70	10.39
Manitoba, 1898	2	Dec. 31..	312	170	482	17	3.52
Col.-Britannique, 1899...	1	" 31..	252	75	327	21	6.42
Ile du Prince-Ed., 1900..	1	" 31..	109	113	222	17	7.66
Total.	18	5,971	5,475	11,630	875	7.52

* Comprend 184 sexes non donnés.

Dans Ontario, le 30 septembre 1900, il y avait 5,152 personnes dans les asiles des provinces et 18 dans la retraite de Homewood, Guelph ; 36 forçats aliénés au pénitencier de Kingston, et 80 personnes aliénées dans les prisons communes, formant un total de 5,289 personnes affectées mentalement et à la charge du public, et il y avait 430 demandes d'entrées reçues, soit un ensemble de 5,719 personnes à cerveau déséquilibré à la connaissance du gouvernement provincial. Le recensement de 1891 fixe à 5,855 le nombre total des aliénés dans la province.